



## Programme de formation – structures petite enfance

### “La musique et le tout- petit”

#### I. Introduction

Le GAM intervient dans le domaine de la **formation continue** depuis 1985 et bénéficie à ce titre d'un numéro de formateur (72640044464) délivré par la préfecture de Région Aquitaine. Le GAM bénéficie également du référencement Datadock depuis 2017 (numéro 0012481).

Issus de notre travail permanent de recherche, **création et transmission**, nos contenus pédagogiques sont élaborés **sur mesure** et s'adaptent à toutes les catégories professionnelles. Ils ne nécessitent pas de connaissance musicale préalable.

La **pratique collective** de la musique, à partir d'instruments contemporains accessibles à tous, permet de développer **l'écoute, l'estime de soi, la créativité, la cohésion de groupe et l'engagement collectif**.

#### II. Contexte

Dans les années 80, le GAM développe sa démarche grâce à ses ateliers musicaux réguliers ainsi que les nombreuses animations en milieu scolaire. Des demandes des établissements d'accueil de la petite-enfance parviennent à l'équipe du GAM. Il se crée un lien entre le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques (CD64) et les musiciens-animateurs pour penser un outil de transmission destiné aux professionnels de la petite-enfance.

Ainsi, un contenu pédagogique est élaboré pour proposer des sessions de formation de 36 heures réparties sur 6 journées. Des thématiques sont abordées, telles que l'environnement sonore, les berceuses, les corps sonores, le travail de la voix, le plaisir de l'écoute et du partage, la pratique musicale collective et le lien sensible qui se crée avec les tout-petits.

Depuis cette genèse, ce contenu est à nouveau travaillé d'année en année en fonction des retours d'expériences des formateurs du GAM des partages des équipes de professionnels de la petite-enfance.

Cette formation est grandement soutenue par le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques depuis toutes ces années et s'accorde parfaitement avec le quotidien du GAM.



### III. Objectifs de la formation

**Objectif général :** Entrer dans une relation « sensible » avec le tout-petit, l'enfant. Comment créer un échange sonore et musical à la crèche ?

**Objectifs pédagogiques :**

- Prendre conscience de l'importance de l'environnement sonore
- Favoriser une démarche créative des professionnels de la Petite Enfance
- Savoir alterner des temps de pratique et de réflexion (importance de la musique dans le développement de l'enfant)
- S'inscrire dans une démarche partagée et découvrir le plaisir de la pratique musicale collective
- Etre en capacité d'introduire une activité musicale dans son quotidien professionnel en relation avec ses collègues de structure
- Développer son écoute et son attention sur les temps d'animation
- S'interroger sur la présence de la parole
- Créer du lien entre la structure, le parent, l'enfant

### IV. Contenu pédagogique

**Journée 1 – Découverte du GAM, de soi, des autres :**

- Temps de présentation entre les participants
- Présentation du GAM, son histoire, ses installations sonores, les ateliers, le lien avec le CD64, la formation
- Mise en route corporelle
- Travail du souffle et de la voix
- Exploration sonore d'un espace donné
- Prise de conscience de l'environnement sonore
- Fédération d'un groupe par la mise en place de séquences rythmiques
- Découverte de petites percussions
- Création d'un paysage sonore
- Collectage de chansons
- Apprentissage de chant(s)

**Journée 2 – Rythme et danse :**

- Retour sur la séance précédente et partage d'expériences
- Mise en route corporelle
- Autour de la danse (du corps à l'instrument)
- Travail vocal
- Apprentissage de chant(s)
- Mise en son d'une chanson avec des instruments
- Réflexion sur le lien à l'autre, le lien à soi
- Mise en situation d'écoute, de partage
- Création d'un enchaînement sonore

**Journée 3 – Mise en voix de comptines et jeux de doigts - Collectage :**

- Retour sur la séance précédente et partage d'expériences
- Mise en route corporelle



- Jeux vocaux autour d'un chant traditionnel
- Partage et collectage de comptines et berceuses
- Création vocale
- Apprentissage de chant(s)

#### **Journée 4 – Corps sonores :**

- Retour sur la séance précédente et partage d'expériences
- Mise en route corporelle
- Réflexions et partages sur l'environnement sonore au quotidien
- Travail sur l'attitude de l'adulte et les perceptions du tout-petit
- Découverte et manipulation des corps sonores
- Mise en situation de création d'un paysage sonore en collectif
- Échange, réflexion, transmission à son équipe
- Discussions sur les corps sonore et la fabrication de matériel adapté
- Apprentissage de chant(s)

#### **Journée 5 – La malle musique :**

- Retour sur la séance précédente et partage d'expériences
- Mise en route corporelle
- Séquence sur la perception du tout-petit et de l'impact de nos gestes au quotidien
- Travail sur l'intention, l'attention, les sensations, la maîtrise de l'environnement sonore
- Gestion d'un groupe
- Mise en situation de création d'une séance de musique adaptée pour le tout-petit
- Présentation et partage de la séance au reste du groupe
- Recherche sur l'élaboration d'une séance en prenant en compte les contraintes d'une structure

#### **Journée 6 – Comptines, berceuse et bilan de la formation :**

- Retour sur la séance précédente et partage d'expériences
- Mise en route corporelle
- Jeux vocaux autour de différentes comptines et chansons
- Expérimentation et compréhension du geste vocal
- Fonctions de la berceuse, de la comptine
- Apprentissage de chants et comptines
- Rappel des chants vus lors de la formation
- Remise des documents et supports pédagogiques
- Bilan de la formation
- Informations diverses sur les propositions du GAM (journée pédagogiques, installations sonores, autres formations)

## **V. Durée et rythme de la formation**

Formation en discontinu construite **d'octobre à décembre 2020**, sur la base de 6 journées et 6 heures par jour, soit un total de 36 heures.

## **VI. Prérequis**

Comme vu au I., aucun prérequis musical n'est demandé.  
Être un professionnel de structure d'accueil de la petite enfance.



## VII. Personnes concernées

Professionnels de la petite enfance du Béarn et Pays Basque.  
Groupes de 8 à 22 personnes par territoire.

## VIII. Lieux et dates

Secteur BEARN Lieu : locaux du GAM à PAU 26 avenue des Lilas – Bâtiment R	
1 <sup>ère</sup> journée	lundi 28 septembre
2 <sup>ème</sup> journée	lundi 12 octobre
3 <sup>ème</sup> journée	lundi 2 novembre
4 <sup>ème</sup> journée	lundi 16 novembre
5 <sup>ème</sup> journée	lundi 30 novembre
6 <sup>ème</sup> journée	lundi 14 décembre

Secteur PAYS BASQUE Lieu : Centre social Baroja à ANGLET 19 rue des 4 cantons	
1 <sup>ère</sup> journée	jeudi 1er octobre
2 <sup>ème</sup> journée	jeudi 15 octobre
3 <sup>ème</sup> journée	jeudi 5 novembre
4 <sup>ème</sup> journée	jeudi 19 novembre
5 <sup>ème</sup> journée	jeudi 3 décembre
6 <sup>ème</sup> journée	jeudi 17 décembre

## IX. Méthodes, moyens pédagogiques

### Méthodes pédagogiques :

- Prendre le temps, se poser et observer, puis analyser et partager
- Pratique collective
- Alternance entre apports théoriques et applications pratiques
- Échanges de réflexion, de partage d'expériences, de problématiques
- Prise en compte de chacune, de chacun, de son rythme d'assimilation et d'apprentissage
- Plaisir d'écouter, de découvrir, d'explorer et de créer à plusieurs
- Notion du silence dans les diverses propositions

### Moyens et outils pédagogiques :

- Espaces de formation, spacieux et lumineux, accessibles au public porteur de handicap
- Parc instrumental riche et varié
- Matériel d'expression corporelle
- Documentations et supports pédagogiques (chants, comptines, berceuses, références bibliographiques et discographiques)
- Enregistreur portable, système de diffusion, tablette
- Tapis, paillasses et tissus

## X. Modalités d'évaluation

Une grille d'auto-évaluation sera remise en début et en fin de formation au stagiaire pour apprécier sa propre progression pédagogique. Des mises en situation seront observées et analysées par le formateur tout au long de la session de formation.



## XI. Documents remis à l'issue de la formation

Une attestation de formation sera remise au stagiaire faisant mention de l'intitulé, des objectifs, de la nature, de la durée de la formation et des résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

## XII. Présentation de l'équipe pédagogique

Les musiciens intervenants du GAM sont formés en interne sur plusieurs années avant de pouvoir intervenir sur nos formations. Au moment de leur recrutement, nous demandons à ce qu'ils soient titulaires d'un DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant) ou équivalent, et qu'ils aient une expérience personnelle de pratique musicale collective. Un tutorat interne est mis en place lors de leur première année de travail, de manière à ce qu'ils s'approprient au mieux la démarche et la pédagogie du GAM. Progressivement, ils s'investissent sur les ateliers réguliers, stages, interventions scolaires et hors scolaires. L'intervention en tant que formateur ne peut se faire qu'après plusieurs années d'ancienneté, de maturité personnelle et d'expérience. Le responsable pédagogique du GAM est garant de la qualité des formations, et veille à ce que chaque session soit prise en charge par les personnes les plus pertinentes en fonction des contenus et publics concernés.

## XIII. Coût de la formation

Le coût de la formation est pris en charge en grande partie dans le cadre du protocole Petite Enfance du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques et du soutien de la DRAC Nouvelle Aquitaine.

**Il restera à régler une participation forfaitaire de 95€ par stagiaire pour toute la durée du stage.**

Ce prix comprend toutes les prestations pédagogiques et organisationnelles présentées dans cette proposition, ainsi que les frais annexes supportés par l'organisme de formation (frais de déplacements et de repas des intervenants).

